

Charenton *magazine*

N° 141 - Mai 2009

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE**
**une exigence
de tous les
instants**

Budget 2009 : pas de hausse des taux des impôts communaux

SOMMAIRE

mai 2009 N° 141



**Les médaillés
du travail à l'honneur**

4

**Budget 2009 : encore plus
d'investissements sans hausse
des taux d'imposition**

6



11

**8 mai : les Charentonnais
inaugurent leur place**



12

**Sécurité routière :
une exigence de tous les instants**

18



**Nos seniors
au Chalet du Lac**

24



**Zoom sur
le Pôle de
l'Économie et
de l'Emploi**

22

**Charenton en N1
pour le water-polo
et le volley-ball**

19

**Logement social :
entre réalité
et idées reçues**

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Le vote du budget constitue l'acte fondamental de la vie municipale.

Approuvé le 26 mars dernier, le budget 2009 est marqué par une triple priorité : un fort volume d'investissements, pas d'augmentation des taux des impôts communaux, pas de nouvel emprunt.

Bien que nous situant dans un contexte de crise financière, il s'agit avant tout de conduire les engagements que j'avais pris devant les Charentonnais à l'occasion des élections municipales.

Ainsi, avec l'arrivée du lycée, la Ville va lancer des travaux d'aménagement de voirie et de sécurisation. La construction de deux gymnases sur l'Ile Martinet va démarrer. Nous vous donnons également rendez-vous le 8 mai pour l'inauguration de la place de l'église.

Du fait de la crise, ne nous cachons pas que d'autres projets risquent de prendre un peu de retard. C'est le cas de l'opération Gabriel Péri, mais j'ai bon espoir que, d'ici quelques mois, il sera possible d'engager les premiers travaux.

Il m'est donc apparu essentiel, dans ce contexte, de ne pas alourdir la fiscalité des Charentonnais.

Pour la 5^e année consécutive, la taxe d'habitation et la taxe foncière n'augmentent pas et notre Ville peut s'enorgueillir d'être dans les quatre premières communes du Val-de-Marne à appliquer les taux les plus bas d'impôts locaux.



Bien sincèrement

Le Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

Médailleurs du travail à l'honneur

Le 2 avril dernier, les médaillés du travail ont été honorés. Près de 130 personnes étaient conviées pour recevoir les médailles saluant leur carrière professionnelle. Félicitations à tous !

Médailles d'Argent (20 ans)

• **14 juillet 2008** : Cécile ARQUE, Habiba BENHAYOUNE SADAFI, Jean-Paul BERTRAND, Ludovic BEURDELEY, Dominique BRAULT, Francis BUENO, Laurence CAPITAIN, Frédéric CHAMBEYRON, Isabelle CHAMBEYRON, Corinne CHEVALIER, Pascal DERANCOURT, Joao DIAS, Stéphane GARBE, Didier GELLE, Sylvie GODON, André KOCZOROWSKI, Gérard KOSIOREK, Corinne MEDOUNI, Jean-Charles PLISSON, Saadia RAMI, Sylvie THUILLIER, Zoran TRIFUNOVIC, David ZRIHEN.

• **1^{er} janvier 2009** : Yvon ALFONSI, Maria de Carmo BARBOSA, Denis BLANCHON, Carine BOUCHER, Jérôme BRIVEZAC, Herbert CARIASFREIRE, José CARRASCO, Nadia D'AGOSTINI, Yamina DAUTEL, Valérie GARABIGE, Catherine GONZALEZ, Valérie GRARD, Martine GUILCHER, Sylvie GUILLET, Myriam KICHENAMA, Didier LAFON, Nadine LE PAGE, Georges LEBLANC, Patricia NAVARRO, Didier PERINELLE, Nathalie PERTHUIS, Nathalie PUECHBERTY, Isabelle RENARD, Marguerite SOBOLEWSKI, Fabienne SUILLAUD.

Médailles de Vermeil (30 ans)

• **14 juillet 2008** : Marguarita BUSTANOBY, Arlette CAPO, Hélène CAUDIU, Jean-Pierre CHAMARD, Dominique DENAMBRIDE, Catherine DUHAIL, Pierre DUHAUVELLE, Jean-Yves GARNIER, Oscar GONCALVES, Dominique HEMERY, Morgane HUYNH, Brigitte LE BERRE, Brigitte LEGER, Josette MACOUIN, Daniel OLIVAIN, Olivier PAQUIT, Nicole RAFFALLI, Jocelyne REMY, Catherine SISOUHAMTHONG, Philippe WUNSCH.

• **1^{er} janvier 2009** : Zoubida BEKKAT BERKANI, Patricia BERT, Martine CAYROCHE, Brigitte CHARLOT, Pierre FRANCOIS, Sylvie GUIRBAL, Dominique HAMEL, Jean-Yves LE GOFF, Carole LEMONNIER, Brigitte LESTRE, Christine MOREAU, Sadek OUZEROUT, Sylvie RISPAL, Michel VIDALENC.

Médailles d'Or (35 ans)

• **14 juillet 2008** : Claudine ARDIN, Françoise AUMONT D'AUBRAC, Françoise BAUDENNE, Patrick BEILVERT, Myriam BENOIT, Muriel BISE Muriel, Josiane DORIA, Daniel FABRE, Chantal FERNANDEZ BONVARLET, Marie-Madeleine FRUITET, André GAUDIN, Marc GIROT, Alain JOURNET, Marie-Martine LAPOUYADE, Patricia LEVELEUX, Denis MARTIN, Félix NEGROBAR, Chantal QUETAND.

• **1^{er} janvier 2009** : Paul ARDIN, Jean-Louis BRINGER, Philippe CLEMENT, Yvette GESTIN, Luis LEAL, Daniel LUCAS, Ange MELSE, Lucienne MOUSTACHEN Sylvie NOTTELET, Isabelle OBENANS, Jocelyne PECHARD, François PINLOCHE, Patrick REDIN, Dominique ZALC.

Médailles Grand Or (40 ans)

• **14 juillet 2008** : Dominique CIRBA, Patrick MEUSNIER.

Appels Groupés

MÉDAILLES ARGENT ET VERMEIL

• **14 juillet 2008** : Marie-Rose LIMA, Georges QUENNACART.
• **1^{er} janvier 2009** : Mesmin BETZY.

MÉDAILLES ARGENT, VERMEIL ET OR

• **1^{er} janvier 2009** : Alain SAGOT, Marie-France SANTINI.

MÉDAILLES VERMEIL ET OR

• **14 juillet 2008** : Michel THILLE.

MÉDAILLES OR ET GRAND OR

• **14 juillet 2008** : Suzanne VIBERT.
• **1^{er} janvier 2009** : Jean-Luc LACOSTE, Man NGUYEN. ■





Le Maire a reçu une délégation de forains

Quelques jours avant l'ouverture de la Foire du Trône, les forains ont manifesté à Charenton en demandant la scolarisation de leurs enfants dans les écoles charentonnaises.

En février dernier, un premier courrier qui exprimait cette revendication avait été adressé au Maire de Charenton.

Jean-Marie Brétillon avait alors indiqué en réponse que les enfants de forains ne

peuvent être scolarisés qu'à Paris. En effet, la Foire du Trône se tient dans le Bois de Vincennes, sur le territoire de la Ville de Paris (12^e arrondissement), qui perçoit à cette occasion des taxes et des redevances pour l'occupation du site de la Pelouse de Reuilly.

Charenton est située dans un autre département et dépend de l'Académie de Créteil.

Mécontents de cette réponse, les forains ont défilé dans les rues de Charenton et une délégation a été reçue à l'Hôtel de

Ville le 31 mars dernier par le Maire. Tout en comprenant les raisons de confort et de proximité invoquées par les forains, le Maire a rappelé qu'il est tenu de respecter la loi qui lui impose d'accueillir dans les écoles charentonnaises uniquement les enfants dont les parents sont domiciliés à Charenton.

Conforté par l'Inspection d'Académie, le Maire n'a pu que confirmer sa position ; d'autant plus que la Ville de Paris a accepté des enfants de forains dans ses écoles. ■

Charenton à l'heure italienne

Du 4 au 11 mars derniers, 17 élèves du lycée linguistique **Zappa Fermi** de Borgo Val di Taro, notre ville jumelle et deux de leurs professeurs, sont venus en voyage scolaire à Paris. A cette occasion, ils ont tenu à venir visiter la ville de Charenton.

Quelques jours plus tard, ce sont 17 collégiens de l'instituto **Manara** de Borgo Val di Taro qui ont été reçus chez les collégiens charentonnais de 4^{ème} et de 3^{ème}. Encadrés par leurs deux professeurs et par la Principale de leur établissement, les jeunes italiens ont pu mêler à loisir voyage touristique, appréhension de la vie scolaire française, et enfin, échanges conviviaux. ■



Nouveau Quartier de Bercy Comité de pilotage

Co-présidé par le Préfet du Val-de-Marne, Michel Camux, et par le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, le Comité de pilotage chargé de travailler sur le développement du quartier de Bercy-Charenton s'est une nouvelle fois réuni pour faire le point sur l'avancement du projet.

Au centre des discussions, la position de la SNCF et de RFF (Réseau Ferré de France), propriétaires d'une partie des terrains sur lesquels l'extension du quartier de Bercy pourrait être réalisée.

La Ville de Paris, directement concernée par le projet, était également représentée.

Une concertation sera très bientôt engagée avec la population charentonnaise. ■

Budget 2009 : pas de hausse des taux et davantage d'investissements

Le Conseil municipal consacré au vote du Budget primitif de la Ville a pris acte des conséquences de la crise et de la diminution des recettes communales. Cette situation n'a pas empêché l'équipe municipale de stabiliser la pression fiscale tout en investissant davantage.

En présentant un budget de 70 M€ en 2009 contre 62 M€ en 2008 (soit + 12,7%), la municipalité a fait le choix d'investir encore davantage sans pour autant augmenter les taux de la fiscalité communale.

Les engagements pris devant les électeurs seront tenus tout au long du mandat, mais, d'ores et déjà, cette année 2009 sera marquée par des investissements importants dans l'intérêt de tous les Charentonnais.

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE L'ANNÉE 2009			11 431 056 €
DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES			7 225 300 €
Dont >	Travaux de reconstruction du gymnase Henri Guérin et de construction d'un nouveau gymnase		5 900 000 €
>	Travaux de comblement des carrières et de réaménagement de la Place de l'Eglise		379 000 €
>	Travaux pour assurer la sécurité des utilisateurs de la passerelle de l'Embarcadère		270 000 €
>	Réfection de deux courts de tennis square Jules Noël		100 000 €
>	Fin des travaux de rénovation - extension de l'école maternelle Ceresaie		40 000 €
DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT (dépenses courantes liées au patrimoine) SONT AINSI DÉCOMPOSÉS :			4 205 756 €
VOIRIE			1 358 000 €
Dont >	Aménagement d'une zone 30 rues Schuman, Embarcadère, Quai des Carrières		520 000 €
>	Travaux de réfection du système de roulements de l'escalier mécanique Bercy		120 000 €
>	Elargissement du trottoir Quai des Carrières pour l'aménagement d'une piste cyclable		110 000 €
>	Réaménagement de la voirie rue de l'Archevêché pour limiter la vitesse (zone 30)		100 000 €
>	Aménagement du carrefour rue Arthur Croquette/rue du Cadran, raccordement à la passerelle		100 000 €
>	Aménagement de la passerelle SNCF (côté nord et sud rue Victor Hugo) pour accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite		60 000 €
>	Remplacement des bouches incendie		60 000 €
>	Aménagement du trottoir de gauche de la rue Marcelin Berthelot		60 000 €
>	Acquisition de mobiliers urbains (barrières, quilles, grilles d'arbre, etc..)		50 000 €
>	Remplacement des panneaux de signalisation directionnelle de la Ville		40 000 €
ESPACES VERTS			228 500 €
Dont >	Etudes et Maîtrise d'œuvre pour la transformation du terrain de football naturel en un terrain synthétique sur le stade Guérin		140 000 €
>	Remplacement d'éléments de la clôture du terrain de sports Natixis suite à vandalisme		26 500 €
>	Plantation de végétaux		20 000 €
CIMETIÈRES			190 600 €
Dont >	Rénovation des allées du cimetière ancien		101 000 €
>	Création d'un nouveau columbarium d'une capacité de 52 places pour le cimetière Valmy		65 000 €
ECLAIRAGE PUBLIC			182 000 €
Dont >	Rénovation de l'éclairage public rue de Paris 3ème tranche de travaux		110 000 €
>	Changement des lanternes ouvertes		45 000 €
>	Mise en place de feux tricolores adaptés pour les personnes mal voyantes et éclairage spécifique des passages piétons		27 000 €
BÂTIMENTS DONT MATÉRIELS ET MOBILIERS			2 246 656 €
	Administratifs (aménagements intérieurs, acquisitions de logiciels,...)		1 271 384 €
	Sportifs		376 273 €
	Scolaires et jeunesse		304 535 €
	Crèches		294 464 €

**UN FORT VOLUME
D'INVESTISSEMENTS**



NIVEAU DE LA DETTE COMMUNALE



**UNE DETTE
EN DIMINUTION**



Travaux en cours à la maternelle La Ceraisaie

Priorité 2009 : la pratique sportive

Comme l'annonçait Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-adjoint chargé des Finances, dans un précédent *Charenton Magazine*, ce budget 2009 a été construit, dans le contexte financier actuel difficile, avec la double gageure de **maîtriser les dépenses de la Ville et de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.**

Le pari ayant été tenu, le budget 2009 se permet d'être ambitieux particulièrement en matière d'investissements. En effet, la qualité de vie des Charentonnais, quels que soient leurs âges ou leurs besoins, a été le fil conducteur de toutes les réflexions budgétaires.

Ainsi, au-delà des grands projets d'ores et déjà engagés tel que le réaménagement de la place de l'église, 2009 verra s'ouvrir de grands chantiers avec une grande part des investissements consacrés à la pratique sportive : début de la construction d'un nouveau complexe sportif sur l'île Martinet, réfection de deux courts de tennis au square Jules Noël, études pour une pelouse synthétique sur le terrain de football et mise en place d'un parquet en bois à l'Espace Nelson Paillou.

Un budget ambitieux

Bien entendu, si le sport se taille la part du lion, les autres secteurs ne sont pas oubliés. **La Ville poursuit son effort**

d'embellissement du cadre urbain.

C'est ainsi que de nouvelles actions seront initiées ou poursuivies pour créer (des classes supplémentaires, un centre de loisirs et une cour de récréation à la maternelle La Ceraisaie), moderniser et sécuriser (travaux sur les abords du lycée).

La voirie, avec, sans être exhaustif, des acquisitions de mobilier urbain, des aménagements de carrefours, des réfections de chaussées et trottoirs ou encore des travaux de mise aux normes pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ne sera pas oubliée elle non plus.

A l'évidence, tout est mis en œuvre afin d'améliorer les conditions d'accès des publics aux activités que la Ville leur propose.

Les deux courts de tennis seront rénovés pendant l'été

Le fruit d'une gestion rigoureuse

Tous ces projets, légitimement attendus par les habitants, sont aujourd'hui envisageables grâce à la bonne situation financière de la Ville principalement due à une gestion rigoureuse, à un taux d'endettement par habitant inférieur à la moyenne départementale, à une gestion active de la dette et à une épargne forte.

Dans le contexte actuel particulièrement difficile, ce dernier point s'impose comme la priorité budgétaire pour 2009 et les années à venir, mais aussi, comme le gage d'un taux de fiscalité stable.

Pression fiscale faible et stable à Charenton

Pour autant, en 2009 comme depuis 2004, les taux des 4 taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle) appliqués par la Ville demeurent inchangés.

En cela, Charenton échappe à une tendance haussière généralisée puisqu'en France, les taux de la fiscalité directe locale, toutes taxes et toutes collectivités confondues, devraient, en effet, enregistrer une progression de 6% en 2009.

A noter, une nouveauté en 2009 : le produit de la taxe professionnelle ne sera plus perçu par la seule ville de Charenton, mais par la Communauté de communes Charenton/Saint Maurice

En ne cédant pas à la facilité d'une augmentation de la pression fiscale, Charenton peut se prévaloir d'avoir un niveau de taux d'imposition (voir tableaux) nettement inférieur à la moyenne départementale des villes de même strate (20 000 - 50 000 habitants).

CHARENTON : TAUX STABLES



FISCALITÉ

IMPÔTS LOCAUX 2009	Taux 2008 Charenton-le-Pont	Taux 2008 de fiscalité additionnelle Communauté de communes	Taux global 2008 payé par les Charentonnais	Taux 2009 payé par les Charentonnais	Taux moyens départementaux 2008*
Taxe d'habitation	9,15%	0,79%	9,94%	9,94%	15,95%
Taxe sur le foncier bâti	13,74%	1,11%	14,85%	14,85%	19,83%
Taxe sur le foncier non bâti	18,87%	1,69%	20,56%	20,56%	n.c.
Taxe professionnelle**	14,83%	1,15%	15,98%	15,94%	20,55%

* Strate 20 000-50 000 habitants / Trésorerie Générale du Val-de-Marne
Etude départementale de la fiscalité locale 2008

** A compter du 1^{er} janvier 2009, la Taxe Professionnelle est perçue par la seule Communauté de Communes
n.c. = Non communiqué



Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice a intégré la compétence culturelle. La fiscalité additionnelle qui lui revenait par le passé est remplacée par la Taxe Professionnelle Unique.

Ces transferts de fiscalité sont totalement neutres pour le contribuable qui, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, sera soumis à un taux identique à l'an passé.

EN BREF...



Cérémonie citoyenne

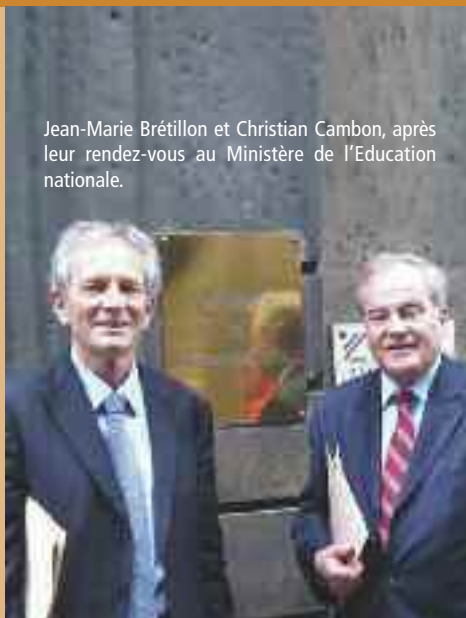
Parce que devenir électeur ou être naturalisé français est un moment fort dans la vie, Charenton organise, en Mairie **le mercredi 6 mai**, une cérémonie destinée aux 263 Charentonnais venant d'avoir 18 ans ainsi qu'aux Charentonnais ayant obtenu la nationalité française entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2008.

Vacances d'été : les inscriptions sont ouvertes

Le "Guide des séjours" est arrivé et avec lui l'idée que les grandes vacances approchent à grands pas ! Comme chaque année, les destinations sont multiples et attractives, c'est pourquoi il ne va pas falloir tarder pour inscrire vos enfants (fin des inscriptions le 7 mai) et notamment pour les mini-séjours proposés par l'équipe d'animation des accueils de loisirs. **Service Enfance - 16, rue Sully - 01.46.76.47.80.** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15

Aliaj vous informe

- Le 16 mai 2009 : soirée Rock 3€ 19h
- Le 16 et 23 mai 2009 : des révisions pour le brevet des collèges sont organisées (gratuit et sur inscription) <http://www.aliaj.fr/accompagnement>
- Le 23 mai 2009 : concert atelier chant 18h30, libre participation au profit d'un séjour solidaire au Sénégal.
- Le 29 mai 2009 : Ciné sur les Quais 20h, West Side Story, entrée libre et gratuite <http://www.aliaj.fr/cinema>



Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon, après leur rendez-vous au Ministère de l'Education nationale.

Nous pouvons dès maintenant constater que la Ville a rempli son devoir en mettant à disposition un terrain de 7200m² qu'elle a acheté en 2003 au prix fixé par les Domaines de 5,2 millions soit 722 € le m².

Par comparaison, le terrain des "4 Vents" a une valeur actuelle de 15 millions soit environ 2500 € le m².

Des délais respectés

La Région a construit un très beau bâtiment correspondant aux normes les plus exigeantes en matière d'environnement et de développement durable. Certes, après la mise à disposition du terrain par la Ville, six ans se sont écoulés mais les délais annoncés dès 2003 ont été respectés.

Le Conseil Interacadémique de l'Education Nationale, en accord avec la Région, nous propose un lycée polyvalent avec l'ouverture de 5 secondes d'enseignement général dès cette rentrée. Il ne lui est pas possible de supprimer immédiatement certaines filières professionnelles actuellement enseignées au lycée professionnel Jean Jaurès. Certaines d'entre elles, orientées sur le secteur tertiaire, subsisteront.

Un lycée majoritairement d'enseignement général

Mais à terme, dans 3 ans, notre lycée Robert Schuman offrira 75% d'enseignement général et 25% d'enseignement professionnel.

Le point sur le futur lycée

Après un rendez-vous que les Maires de Charenton et Saint-Maurice ont eu avec un Conseiller technique du Ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, il y aurait la possibilité de création, dès cette année, d'une classe d'anglais européen et peut-être d'une 6^{ème} seconde d'enseignement général.

Pour sa part, la Ville va commencer dans les prochaines semaines les travaux des abords du lycée (elle ne pouvait les engager durant le chantier du lycée et avant l'accord de la Région de subventionner une partie de ces travaux).

La DDE aménagera conjointement les trottoirs de l'avenue Arthur Croquette, et le carrefour Quai des Carrières et la rue Victor Hugo. ■



Réunion publique le lundi 11 mai au T2R

Tous ces sujets seront évoqués le lundi 11 mai à 19h30 au Théâtre des 2 Rives lors d'une réunion publique sur le futur lycée organisée par la Ville en présence de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton-le-Pont, de Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice, de Didier Jouault, Inspecteur d'Académie, des représentants du Conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil général du Val-de-Marne, du Proviseur du lycée et de l'Architecte.

Inauguration de la place de l'église rénoverée



Après 3 ans d'attente et d'importants travaux de reconstruction, la place de l'église sera officiellement inaugurée vendredi 8 mai à 11h, avant la commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Après de nombreuses expertises pour déterminer le partage des responsabilités, la Municipalité a pu entreprendre les travaux qui sont en cours d'achèvement.

La place de l'église entièrement rénoverée sera rendue aux Charentonnais début mai.

Vendredi 8 mai : cérémonie officielle d'inauguration

La place de l'église sera inaugurée vendredi 8 mai à 11h, par le Maire, Jean-Marie Brétilon et le Conseil municipal, en présence des associations d'Anciens combattants.

La population est bien sûr conviée à cette cérémonie d'inauguration qui sera suivie par la commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. La Chorale du Conservatoire André Navarra accompagnée par la fanfare assureront la partie musicale des cérémonies. Pour célébrer cet événement important,

la Ville a fait personnaliser un timbre à l'image de la Place de l'église rénoverée. Les Charentonnais pourront l'acquérir par Internet sur le site de La Poste, www.montimbramoi.fr

Le visuel de la place de l'église est téléchargeable sur le site de la ville : www.charenton.fr

Programme

- **10h30** : départ du défilé, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville
- **11h** : inauguration de la place de l'église rénoverée
- **11h20** : commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- **12h** : vin d'honneur à l'Hôtel de Ville de Charenton

Les 8, 9 et 10 mai : Exposition philatélique sur le thème de la libération du 8 mai 1945. En mairie - salle Séguier

Renseignements : 01.46.76.48.12
www.charenton.fr ■

En plein été, le 14 août 2006 à 17h, à la surprise générale, une partie du parvis de la place de l'Eglise Saint-Pierre, à l'angle droit du Monument aux Morts, s'est brutalement affaissée, sur 4 mètres de diamètre et une profondeur similaire.

Depuis cette date, un périmètre de sécurité a été mis en place.

La statue du soldat du Monument aux Morts, qui n'a subi aucun dommage, était déplacée dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville, où se déroulaient provisoirement les cérémonies patriotiques.

Le Monument aux Morts

Un peu d'histoire

Le 23 avril 1919, le Maire, Arthur Dussault, prit la décision d'ériger à Charenton, un Monument pour les Charentonnais morts pour la Patrie. Une souscription publique fut ouverte auprès des habitants pour le financer. Après de nombreuses discussions, le Conseil municipal choisit la place de l'Eglise pour accueillir le Monument aux Morts, ce qui renforce son caractère patriotique.

Depuis 1921, devant l'église Saint-Pierre, se dresse un poilu de bronze, casqué et armé d'un fusil. Jusqu'en 2006, il reposait sur un socle de pierre, orné d'une femme drapée de voiles antiques, représentant la Patrie par sa main posée sur l'urne funéraire portant l'inscription "Patrie". Ce socle, trop lourd pour la place, sera posé dans l'un des cimetières communaux.

Commémorant les sacrifices des Charentonnais tués au cours des combats de la Première Guerre mondiale, ce monument est l'œuvre du sculpteur Emile Peynot, Grand Prix de Rome et professeur à l'école des Beaux-Arts et du fondeur Barbedienne. Il fut inauguré le 6 novembre 1921, par le Maire de l'époque, le Docteur Thévenin. Après la seconde guerre mondiale, un hommage gravé aux morts de ce conflit a été ajouté au Monument. ■



Pour la 3^{ème} année, la Municipalité et l'Aliaj organiseront, le 30 mai prochain, la fête de la Sécurité routière. A cette occasion, la Ville procédera au lancement officiel de l'opération "Vélib' à Charenton". Retour sur les actions menées au quotidien pour que nos rues soient toujours plus sûres.



Sécurité routière une exigence de tous les instants

Si l'on en croit les statistiques officielles, Charenton n'est pas une ville particulièrement accidentogène. Pour autant, l'équipe municipale, qui compte un Conseiller municipal référent Sécurité Routière, Pascal Turano, accorde une large place aux actions et aux investissements favorisant le partage harmonieux de la rue entre les différents modes de transports : voitures, piétons, transports collectifs et vélos avec aujourd'hui l'arrivée de Vélib'.

La sécurité routière au cœur des préoccupations

Durant ces dernières années, un travail particulier a été mené transversalement par les différents services de la Ville afin

de faire notablement évoluer les choses dans ce secteur qui, rappelons-le, améliore la sécurité pour tous. Ainsi, par exemple, des aménagements de voirie ont été effectués. Certains visent à favoriser la visibilité dans les rues et donc à diminuer le risque qu'un piéton soit fauché par une voiture qui ne l'aurait pas vu.

Les passages piétons jugés les plus dangereux ont été dotés d'un éclairage renforcé. De même, le stationnement a été éloigné de certains passages piétons pour que les utilisateurs puissent avoir une meilleure visibilité de la circulation. Notons à ce propos combien le stationnement en double file peut être dangereux pour la sécurité des personnes qui

souhaitent traverser. Enfin, parce que contrôle de vitesse et sécurité routière vont de pair, des dispositifs tels que des plateaux ralentisseurs ont été mis en place sur des points stratégiques comme, par exemple, rue du Petit Château ou rue de la Cerisaie, devant le collège.

Les agents de la police municipale et nationale ont, eux aussi, été sollicités afin de faire respecter les règles de bonne conduite, seuls gages d'une sécurité routière réussie. Des équipements tels que des radars fixes sont là pour les y aider.

La police municipale travaille également en étroite collaboration avec le monde scolaire, secteur privilégié pour la prévention.



Un partenaire essentiel : le monde scolaire

C'est ainsi qu'aux heures d'entrée et de sortie des écoliers, dix agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) font traverser les enfants.

C'est aussi dans le but de sensibiliser les scolaires à la sécurité routière que les instituteurs font régulièrement participer leurs élèves aux opérations menées par la Prévention routière sur les pistes de Choisy-le-Roi.

Entre avril et mai, 292 jeunes Charentonnais auront participé au concours lié à cette animation durant laquelle les enfants reçoivent des informations sur les dangers de la route et du trottoir, sur le Code de la route, etc. Ensuite, ils mettent en pratique cette théorie sur les pistes où ils sont jugés par les moniteurs.

De retour en classe, ils sont notés sur leurs connaissances des panneaux. L'élève le mieux noté sera retenu pour recevoir un prix lors de la remise des récompenses du 12 mai à 17h en mairie (salle Séguier).

"1000 pattes", un nouveau transport scolaire.

Depuis le 23 mars, vous avez peut-être croisé un drôle d'équipage : trois adultes vêtus de gilets jaunes encadrant des enfants arrimés à une corde rose. C'est le "1000 pattes", transport pédestre mis en place par la PEEP et la FCPE à l'école maternelle de Conflans et pour les CP de l'élémentaire Briand.

Ayant constaté que les retards à l'école présageaient une mauvaise journée ou que des enfants circulaient en voiture pour des petites distances, les parents d'élèves avec la directrice ont eu l'idée d'instaurer un ramassage scolaire pédestre. Ce type d'opération, qui intéresse de près la D.D.E. et dont le gage de réussite est la solidarité entre parents, existe déjà, particulièrement en province. Après deux ans d'études, la première "ligne" est enfin en service. Elle dessert 3 arrêts dont les emplacements ont été choisis en collaboration avec la Ville : croisement Gravelle/Général Leclerc (8h), croisement Général Leclerc/Henri Guérin, rue du Commandant Delmas.

Tous les parents, qui désirent confier leurs enfants ou participer à l'encadrement, peuvent contacter Mesdames Tchakarian et Querret aux 01.78.54.51.57/06.14.58.75.95 ou par mail clemencezacharie@yahoo.fr





Pour finir, les trois meilleurs élèves de Charenton seront conviés à assister à une grande fête départementale organisée début juin par la Prévention Routière où leur classement sera confronté à celui des élèves des autres communes du Val de Marne.

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles et du collège La Cerisaie se distinguent dans les premières places au niveau départemental.

D'autres projets encore...

À l'avenir, d'autres opérations seront menées par la Ville. Il s'agit notamment en matière de voirie, d'étendre les pistes cyclables mais aussi d'instaurer, dans certains secteurs de la commune, des "zones 30".

En partenariat avec le monde scolaire, il est également envisagé de proposer aux enfants de passer le "permis piéton" et le "permis vélo".

Ces initiatives nationales visent à prévenir le risque piéton chez les enfants qui sont malheureusement les plus nombreuses victimes des dangers de la circulation.

De même, alors que la pratique du vélo devient incontournable dans les grandes villes, le permis vélo permettrait de former dès le plus jeune âge des cyclistes responsables et respectueux des règles de circulation de demain.

Comme l'année dernière, la Ville, le Conseil Municipal des Jeunes, le Point

Information Jeunesse et l'Aliaj organisent une opération de sensibilisation et de prévention sur le thème de la sécurité routière, **samedi 30 mai à partir de 14h, place Aristide Briand.**

30 mai : fête de la sécurité routière

Cette opération intitulée "**la route, un espace à partager**" se déroulera dans le cadre du Plan départemental d'action de Sécurité routière. Différents stands seront installés pour informer les Charentonnais, petits et grands, et sensibiliser les usagers aux dangers de la route, qu'ils soient piétons, conducteurs, cyclistes... Ce sera l'occasion de réfléchir et de prendre conscience de la place de chacun sur la route.

Le Conseil Municipal des Jeunes, la Prévention routière, la Croix-Rouge française, la Police nationale et différents partenaires présenteront animations et expositions :

- **Stand CMJ** : les jeunes conseillers municipaux présenteront leurs actions en matière de prévention routière à destination des jeunes.
- **Soins de première urgence** : la Croix-Rouge organisera des séances de secourisme après accident, pour faire des démonstrations de soins de première urgence.
- **Stand sur la conduite à vélo** : l'association *Mieux se déplacer à bicyclette*

informera les jeunes la (bonne) conduite à vélo et comment se déplacer à bicyclette en ville. Ce stand sera complété d'un atelier de gravage et d'entretien des vélos.

- **Voiture tonneau** : les jeunes pourront tester la voiture tonneau et ainsi mieux comprendre l'importance du port de la ceinture à l'avant comme à l'arrière.
- **Stand des lunettes déformantes** : L'alcool étant la cause de nombreux accidents mortels, il s'avère important de sensibiliser les conducteurs de 2 ou 4 roues aux dangers que représente la conduite en état d'ivresse, à travers un petit parcours.
- **Démonstration de monocyles** : l'association *Roule ta boule* assurera des démonstrations et initiations en monocycle. ■





arrive en ville !

Après son fulgurant succès parisien, les Charentonnais l'attendent avec impatience ! L'inauguration des stations Vélib' aura lieu samedi 30 mai à 14h, place Aristide Briand.

Les travaux ont débuté le 30 mars avec les stations rue Necker, allée Ronsard, rue Paul Eluard et place Aristide Briand. Puis ce furent les 4 stations de la rue de Paris. D'une durée de huit semaines, ils s'achèveront fin mai. Ces travaux sont réalisés par le groupe Decaux, dans le cadre de la convention passée avec la Ville de Paris, tandis que les aménagements de voirie complémentaires sont pris en charge par la Ville de Charenton.

Et pour accompagner l'installation du Vélib', la Municipalité a également entrepris de renforcer son réseau de pistes cyclables, avenue Anatole France, quai des Carrières et rue de l'Arcade.

Vélib', un rêve qui prend forme à Charenton... et qui nourrit d'autres rêves en devenant une solution alternative pour se déplacer. Les Charentonnais pourront se rendre à Paris, mais également dans les villes limitrophes, elles aussi équipées de Vélib'.

Samedi 30 mai, tous à vélo !

L'inauguration officielle des stations Vélib' aura lieu samedi 30 mai à 14h, place Aristide Briand, dans le cadre de l'opération Sécurité routière organisée en partenariat avec l'Aliaj et le Conseil Municipal des Jeunes.

En liaison avec la Ville, les jeunes conseillers municipaux organisent une randonnée à vélo qui permettra de rallier les stations Vélib' entre elles, au départ

de la place Aristide Briand. Des bénévoles expliqueront aux novices le fonctionnement du Vélib', les renseigneront sur les abonnements et les emplacements des stations. Un goûter sur la place Briand clôturera la randonnée à Vélib'.

Cyclistes expérimentés ou débutants, venez nombreux participer à la fête du vélo le 30 mai et saluer l'arrivée du Vélib' à Charenton !

Afin de profiter de Vélib' dès la fin mai, vous devez vous abonner maintenant, soit par Internet sur www.velib.paris.fr, soit à l'aide des dépliants à disposition dans les équipements municipaux. ■

Jeu-concours Vélib' à Charenton

Du 1^{er} au 24 mai, participez au quizz Vélib' sur le site de la ville, www.charenton.fr

1^{er} Prix : un abonnement d'un an à Vélib' et de nombreux lots à gagner !

La remise des prix aura lieu samedi 30 mai, lors de l'inauguration des stations.



Trois questions à ...



← **Pascal Turano,**
Conseiller municipal
délégué à la prévention
et à la sécurité publique

"Référént sécurité routière", en quoi cela consiste-t-il ?

Après plus de trente ans passés au Ministère de l'Intérieur, je suis naturellement sensibilisé aux problèmes de sécurité. C'est ce qui a conduit le Maire à me proposer le poste de Délégué à la Prévention et à la Sécurité Publique. Cette délégation m'a évidemment destiné à devenir l' élu "référént Sécurité Routière". Mon rôle est d'améliorer la sécurité de ceux qui circulent dans la ville et de développer une politique de prévention basée sur une approche transversale intégrant les différentes compétences. L'objectif est "tolérance zéro" pour tout ce qui concerne les accidents de la circulation routière.

Comment définir la politique locale de sécurité routière ?

Après une analyse des risques identifiés sur notre ville, des règlements et des aménagements ont été mis en place. Si tous les règlements étaient respectés, ils seraient suffisants pour assurer la sécurité à l'ensemble de la population. Nous vivons aujourd'hui dans un environnement qui doit intégrer l'explosion de l'utilisation de certains moyens de locomotion soumis aux mêmes règles du Code de la route comme le vélo ou le scooter. L'intégration de ces nouveaux éléments, associée aux risques déjà identifiés ainsi que l'aménagement de la voirie concourent à la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité routière cohérente.

Quelles actions sont menées en matière de sécurité routière à Charenton ?

Notre mission est hybride : elle doit à la fois gérer et prévenir les problèmes de sécurité. C'est ainsi, par exemple, que deux indicateurs de vitesse instantanée seront prochainement installés là où des excès avoisinant les 100 km/h sont trop souvent constatés. La prévention se décline à travers des actions de sensibilisation (journée nationale du piéton), mais aussi, par des formations comme les permis "piéton" et "cycliste" qui seront prochainement proposées aux CM2.

Enfin, après le dramatique accident de scooter d'un jeune charentonnais, nous souhaitons donner un large écho à la journée "Sécurité routière" organisée le 30 mai prochain.

Ce sera la 3^{ème} édition d'une manifestation exclusivement locale, initiée par le C.M.J.

Déjections canines, fléau de nos rues

Charenton Magazine vous propose d'aborder régulièrement un thème lié à la protection de notre cadre de vie. Aujourd'hui : les déjections canines.

L'équipe municipale a fait du cadre de vie son cheval de bataille. Tous est mis en œuvre afin que Charenton soit une ville où il fait bon vivre.

Cependant, toutes ces actions ne sauraient suffire si elles ne sont pas appuyées par chaque habitant dans ses gestes quotidiens. Encombrants abandonnés au coin d'une rue, mauvais gestes de tri, papier jeté sur un trottoir, ... autant d'exemples de comportements inciviques qui ruinent les efforts des employés communaux qui chaque jour font le maximum pour maintenir la propreté de la ville.

Attention contraventions !

Parmi les incivilités les plus souvent relevées et particulièrement désagréables, on note les déjections canines.

Quoi de plus décourageant que de voir nos rues et nos espaces verts souillés ! Depuis plusieurs années, la Ville se mobilise pour contrecarrer ce fléau.

Plusieurs campagnes d'information et de prévention ont été faites avec, il faut bien le dire, des résultats mitigés. Faute de résultats significatifs, place désormais aux amendes, un arrêté du Maire permettant à la police municipale de verbaliser les propriétaires indécents.

Des solutions à portée de main

Pourtant, tout a été mis en œuvre pour nos amis à quatre pattes. Une quinzaine de canisettes (petits coins pour chiens) ont été installées sur toute la ville tout comme une quarantaine de toutounettes (distributeurs de sacs en plastique).



Des moyens à la hauteur de la tâche

Par ailleurs, Charenton s'est doté d'un matériel de nettoyage performant. Laveuse, balayeuse, moto-croques complètent le travail des éboueurs qui ne ménagent pas leurs efforts pour offrir des rues soignées aux habitants.

A titre d'information, il faut savoir que le nettoyage de la voirie représente un budget annuel dépassant 1M€ !

Un budget qui pourrait être diminué et donc affecté à d'autres missions si les comportements évoluaient.

Une amélioration notable

Soyons positifs : on a pu tout de même constater une amélioration notable au niveau de la voirie.

Fermeture saisonnière de la rue de Paris semi-piétonne



Afin de rendre cet espace privilégié aux piétons tout en favorisant le commerce de proximité, la rue de Paris dite semi-piétonne sera entièrement rendue aux piétons comme chaque année durant la période estivale.

Ainsi, à compter du vendredi 8 mai jusqu'au dimanche 6 septembre 2009, la circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite rue de Paris, partie comprise entre la rue Sully et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Cette interdiction courra tous les jours du lundi au jeudi de 18h à 22h et le week-end, du vendredi 18h au samedi 7h puis du samedi 14h au dimanche 7h. ■

Toutefois, des efforts restent à faire particulièrement pour nos espaces verts où des déjections fleurissent encore trop souvent. Que de parents se plaignent à juste titre de voir leurs enfants gambader dans les jardins et revenir salis par des déjections canines.

Cette situation n'est plus tolérable et marque un profond manque de respect pour les agents du service communal des espaces verts chargés de l'entretien.

Contrairement aux idées reçues, même dans les massifs, les déjections canines sont des nuisances et, en aucun cas, de l'engrais naturel ! ■

La 3^{ème} fleur : une victoire partagée

Il y a quelques mois, *Charenton Magazine* vous annonçait, non sans fierté, que la Ville avait obtenu sa troisième fleur au Concours national des Villes et Villages fleuris.

Le 7 avril dernier, cette annonce est devenue réalité avec la remise officielle de ce titre au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Parc floral de Vincennes.

Couronnement des efforts de la Ville

Cette belle victoire couronne la volonté politique menée par l'équipe municipale en matière d'espaces verts mais aussi dans tous les secteurs conférant à



Charenton un caractère harmonieux, en un mot tout ce qui fait bon flâner dans nos rues.

En effet, si initialement ce concours avait été créé pour récompenser exclusivement les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, il a, depuis quelques années, pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et plus encore, de l'amélioration du cadre de vie.

Victoire de tous les Charentonnais

Ceci signifie donc qu'au-delà du travail réalisé sur des terre-plein (rue de l'Arcade) ou de l'installation de nombreuses suspensions aux candélabres (rue des Bordeaux), le jury a mis en exergue, le partenariat qui s'est naturellement instauré entre les services municipaux et les habitants, soit l'engagement de tous en faveur de l'embellissement de Charenton.

Plus qu'une plaque placée en entrée de ville, cette 3^e fleur est aussi un beau symbole du fort attachement des Charentonnais à leur ville. ■



Balcons fleuris : inscrivez-vous !

Pour la quatrième année consécutive, les Charentonnais sont invités à participer nombreux au concours des balcons fleuris.

Pour s'inscrire, c'est simple : il suffit de remplir le bulletin ci-contre, de le faire parvenir à la Direction de la Communication située 16, rue Sully ou de s'inscrire en ligne sur le site de la ville (www.charenton.fr), avant le 14 juin 2009 minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Lors de cette inscription, les participants doivent choisir la catégorie dans laquelle ils concourront. Ils ont le choix entre : balcons et terrasses, immeubles collectifs, commerces, et jardins privés.

Bonne chance à tous ! ■



Bulletin d'inscription au concours 2009 des Balcons Fleuris

N, Mre, M.

Prénom

Adresse

Wayon d'adresse : Balcons visibles de quelle rue : à préciser

Balcons visibles de quel image : à préciser

Désire participer au concours 2009 des balcons fleuris

☐ Catégorie 1 : Balcons et terrasses ☐ Catégorie 2 : Immeubles collectifs

☐ Catégorie 3 : Commerces ☐ Catégorie 4 : Jardins privés

Cocher la zone correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 14 juin 2009, dûment complété, à la Direction de la Communication - 16, rue de Sully - 94200 Charenton-le-Fort.

EN BREF...

Ateliers anti-chute

Depuis début mars, 13 seniors participent aux ateliers anti-chute. Ils se déroulent tous les mardis à la Résidence Jeanne d'Albret et sont encadrés par Elodie de la Morinière de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Au cours de ces séances, les seniors travaillent sur la prévention des chutes, l'équilibre, une meilleure alimentation et la connaissance de leurs potentiels.

Cette action de prévention, qui se poursuivra jusqu'à fin juin, est le résultat d'un partenariat étroit du CCAS de Charenton avec la Mutualité Sociale Agricole, la FFEPGV et le Conseil Général.

Conférences

Les incroyables parcours et les combats de Charles Gounod, Emile Zola et Gandhi seront respectivement évoqués les 15, 22 et 29 mai par le conférencier Christian Roy Camille.

Service Retraités, CCAS, Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux (3^{ème} étage) à 14h30. Tarif : 9,40 € la séance.

Ciné-club

• Jeudi 14 mai :

"Dialogue avec mon jardinier", comédie dramatique de Jean Becker avec Daniel Auteuil et Jean-Pierre Darroussin.

• Jeudi 28 mai :

"Fauteuil d'orchestre", comédie de Danièle Thompson avec Cécile de France, Albert Dupontel et Valérie Lemercier.

Service Retraités, CCAS, Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux (3^{ème} étage) à 14h30. Tarif : 3,05 € la séance.

Nos seniors au Chalet du Lac

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale ont convié, les 6 et 7 avril, tous les seniors charentonnais à un repas dansant au Chalet du Lac.

Tous reçus comme des V.I.P.

Comme chaque année, tout avait été organisé pour que les invités se sentent choyés. Participation au jour et à l'heure de leur choix, organisation d'un système de cars pour les déposer au lieu du rendez-vous, cartons d'invitation raffinés, ballotins de chocolat en cadeau pour ceux qui ne pouvaient se joindre à cette initiative, tout était en place pour qu'ils profitent pleinement de ce moment de fête et de partage.

Un menu de gala...

Au cours de ces trois repas, près de 1 000 personnes se sont ainsi succédées au Chalet du Lac à Saint-Mandé, lieu prestigieux et récemment redécoré. Après avoir été accueillis personnellement par Jean-Marie Brétillon, et Chantal Gratiet, Maire-adjoint chargé de la Vie des Seniors,



les participants ont ouvert les agapes en partageant l'apéritif de bienvenue.

La suite du menu, quant à elle, a réaffirmé le caractère de gala de ces rencontres : foie gras, grenadin de veau accompagné de sa sauce aux cèpes et Impérial chocolat-mandarine ont enchanté les convives.

... puis place à la danse !

Les amoureux de la danse ont ensuite pu s'en donner à cœur joie sur les rythmes endiablés ou rétros que leur proposait le disc-jockey.

Pendant ce temps, d'autres savouraient tout simplement le plaisir de se retrouver.

Des moments conviviaux que les seniors ont déjà hâte de partager à nouveau l'an prochain. ■





Régulièrement, *Charenton Magazine* vous propose un "vrai/faux" consacré à un thème d'actualité.



Logement social : entre réalité et idées reçues

La Ville décide seule des logements attribués et des personnes bénéficiaires.

Faux. Si la ville de Charenton compte environ 4.100 logements sociaux (soit environ 27%), elle n'est propriétaire d'aucun de ceux-ci. Ces appartements appartiennent à divers bailleurs sociaux (Emmaüs, Opac du Val-de-Marne, Immobilière 3F...), à la Préfecture, au 1% patronal et à d'autres institutionnels. Les bailleurs mettent à la disposition du service de l'habitat social un quota de logements représentant ce que l'on appelle le contingent municipal (1.476 logements). Sur ce parc, la Ville n'a qu'un pouvoir de proposition des candidats, à savoir trois dossiers par appartement, auprès du bailleur social qui préside la commission d'attribution et détient la décision finale.

Des personnes sont plus favorisées que d'autres en matière d'attribution de logements.

Faux. Contrairement à l'idée largement répandue, l'attribution des logements sociaux ne souffre, à Charenton, d'aucun passe-droit. Tous les demandeurs, quel que soit leur lien avec la Ville et les élus, sont "logés à la même enseigne". Chaque dossier est donc étudié objectivement et, comme nous le disions précédemment, la Ville n'a qu'un pouvoir de proposition dans l'attribution des logements.

Tout le monde peut demander un logement social.

Vrai. Toute personne peut déposer un dossier de demande auprès du Service Habitat social. Le demandeur recevra alors un numéro départemental de demande dit "unique", valable pour toutes ses requêtes formulées sur le

Val-de-Marne (autres bailleurs, Préfecture, etc.). Toutefois, si tout un chacun est en droit de solliciter un logement social, il n'en va pas de même pour l'obtention soumise à des règles précises, notamment de ressources et de composition familiale, qui conditionnent le type d'appartement qui peut être attribué.

Charenton observe des critères d'attribution plus drastiques que dans le reste de la France.

Faux. Les critères d'attribution suivis par la Ville sont réglementaires et donc valables sur l'ensemble du territoire. Ces critères sont multiples. On peut citer, notamment, le plafond de ressources du demandeur et la nature de ses revenus. Mais sont surtout pris en compte l'ancienneté de la demande, et dans certains cas l'urgence liée à une situation sociale particulière.

Le délai d'attente peut être très long entre la demande et l'attribution d'un logement.

Vrai. La Ville déplore cette situation qui découle de l'inadéquation existant entre le nombre de demandes et le nombre de logements libérés sur son contingent et pouvant être attribués.

Au-delà de ses possibilités foncières, la Ville est particulièrement confrontée à un taux de rotation très faible (6% en 2008) et à la composition de son contingent qui présente quelques F1 et F2 mais très peu de grands appartements pouvant accueillir des familles. A titre d'information, en 2008, la Ville a vu 80 logements sociaux de son parc attribués pour 1.200 demandes. Il faut également savoir qu'un dossier a une durée de validité d'un an, et doit impérativement être renouvelé chaque année.

Le demandeur est en droit d'avoir des exigences lors de sa demande de logements.

Vrai et Faux. Cette affirmation est fausse si les exigences portent sur une localisation précise dans la ville, une surface inadaptée à la situation familiale, des aménagements précis (terrasse, exposition plein sud, etc.). A contrario, elle est vraie s'il s'agit de répondre à des besoins justifiés par une contrainte de santé ou un handicap avéré. Dans ce cas, par exemple, on peut exiger la présence d'un ascenseur ou l'installation en rez-de-chaussée.

Le demandeur n'est pas en mesure de refuser le logement qui lui a été attribué.

Vrai et Faux. Il est toujours possible de refuser un logement proposé par le service Habitat. Cependant, à la suite d'un ou plusieurs refus non motivé(s), la Ville et les bailleurs sont à même de considérer que la demande n'a pas un réel caractère d'urgence. Le demandeur prend alors le risque de voir son dossier relégué à plus tard. Certains bailleurs plaçant ce critère avant tous les autres vont jusqu'à ne plus procéder à une visite préalable de l'appartement avant la commission d'attribution. ■

Service de l'Habitat social

11, rue de Valmy

Tél. 01.71.33.51.00

Horaires d'ouverture :

Le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 16h

Fermé le mardi et le jeudi toute la journée ainsi que durant le mois d'août.

EN BREF...

Au "Petit Plus" change ses horaires

Afin de répondre au mieux à l'accueil des bénéficiaires, l'épicerie solidaire "Le Petit Plus" a changé ses horaires depuis le jeudi 2 avril. Dorénavant, l'établissement sera ouvert le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Lions Club de Charenton

Le lundi 11 mai à 20 heures, le Lions Club de Charenton organise à l'espace Toffoli, un dîner-conférence ouvert à tous. Cette conférence, animée par Patrick Ricard, Président du Conseil d'Administration du Groupe, abordera le thème suivant : "Pernod Ricard, une entreprise familiale qui devient un grand groupe mondial".
Renseignements et réservations : Jacques Cordier au 01.43.68.46.32

Stage d'anglais pour adultes

Si vous avez des connaissances en anglais et que vous souhaitez améliorer vos compétences en communication, l'association "Speak english in Charenton" vous propose un stage de niveau intermédiaire, réparti sur 5 samedis (les 6 et 30 mai puis les 6, 13 et 20 juin).

Tarif : 180 euros.

Renseignements et inscriptions au 06.64.91.31.58 ou 01.48.93.57.15 ou par mail à speakenglishinch@yahoo.fr

Exposition philatélique

A l'occasion des 59 ans de la "Déclaration Schuman", acte de naissance de l'Union Européenne, l'association de Philatélie de Maisons-Alfort/Saint Maurice qui compte en son sein bon nombre de Charentonnais, organise du 8 au 10 mai une exposition intitulée "La construction européenne vue par la Philatélie".
Centre socio-culturel de la Croix des Ouches
33 av. de la République - Maisons-Alfort.
Rens. 06.26.16.29.01 ou 01.48.99.82.86

La campagne à Charenton !

Cette année, le marché campagnard est placé sous le signe du développement durable.

Pendant trois jours, artisans et producteurs venus des régions françaises vous feront déguster leurs spécialités. Outre la participation des Centres de loisirs, les commerçants charentonnais s'impliqueront également dans la fête en installant des étals devant leurs magasins.

La rue de Paris semi-piétonne, totalement fermée à la circulation pour la circonstance, accueillera les animaux de la ferme : ânes, vaches, moutons, chèvres, lapins, porcelets et même une basse-cour.

Cette année, le fil rouge du marché campagnard sera le développement durable et plus particulièrement le recyclage. Les ambassadeurs du tri de la Communauté de communes de Charenton - Saint Maurice seront présents au cours de ces trois jours pour sensibiliser petits et grands au tri sélectif, aux éco-gestes et à la nécessité de respecter notre environnement.

• **Samedi 16 mai de 10h à 18h**, les Centres de loisirs s'installeront place de Valois

et dans la rue de Paris semi-piétonne pour proposer aux enfants des animations autour du thème du développement durable et du recyclage : détournement d'objets, contes sur le thème de l'écologie, atelier autour du papier mâché, parcours de mini-golf en matériaux de récupération, tri sélectif sous forme de mini basket-ball, quizz "dépolluons la planète !", atelier maquillage, espace peinture sur chevalets, pêche à la ligne...!

• **Dimanche 17 mai**, petits et grands se retrouveront dans la rue de Paris semi-piétonne pour une grande bourse aux jouets d'occasion. Ils pourront vendre et acheter des jouets, des livres ou des bandes dessinées !

Horaires du marché campagnard :

Vendredi 15 mai, de 10 h à 20h

Samedi 16 mai, de 10 h à 21h

Dimanche 17 mai, de 10 h à 19h

Renseignements :

Tél. 01.46.76.48.12 - www.charenton.fr ■

Association des Familles : un agenda bien rempli !

Les dernières semaines ont été bien occupées pour l'A.F.C. avec l'organisation de ses traditionnels bourse aux vêtements et vide-grenier.

Prochain rendez-vous : de 9h à 19h, le samedi 9 mai à la Verrière de Bercy pour une vente de vêtements d'été neufs.
www.charenton.fr/afc

Âme 2 Tapissiers

Elle travaillait dans le prêt-à-porter de luxe, lui dans le secteur bancaire. Mari et femme, ils rêvaient de travailler à leur compte, côte à côte, et de s'offrir un rythme de vie mieux adapté à leurs enfants.

C'est ainsi que Claire et Florent Le Labourier ont quitté en décembre 2007 leurs emplois respectifs pour s'engager dans une formation de CAP tapissier en siège qu'ils ont complétée par un apprentissage spécialisé dans le décor de fenêtres et les "compléments d'harmonie" (coussins, boutis, plaids, etc.).

Leurs diplômes en poche, ils ont déniché leur atelier au 14 de la rue du Parc à Charenton. Cet espace est chaleureux et parfaitement adapté à leur travail. Les clients (particuliers et sociétés) sont reçus



(sur rendez-vous) dans un espace entièrement dédié au choix des tissus (leur tissuthèque en comporte plus de 1 000) et à l'échange, élément prépondérant puisque les réalisations de Claire et Florent s'adaptent à toutes les envies.

Pour autant, il ne faut pas les confondre avec des décorateurs, leurs partenaires privilégiés. Ils acceptent de conseiller, de visiter les appartements, de proposer des

croquis, mais ils sont avant tout des "faiseurs" si l'on peut s'exprimer ainsi.

Amoureux des belles matières, des finitions impeccables, capables de travailler dans l'esprit le plus traditionnel ou le plus inventif, ils sont à même de satisfaire le plus grand nombre.

Alors n'hésitez pas à consulter, dès le 15 mai, leur site www.ame2tapissiers.com ou de les contacter au 01.56.29.02.72. ■



Après plusieurs semaines de fonctionnement qui ont déjà montré tout l'intérêt des Charentonnais pour ce jeu nouvelle génération, Laser Game a officialisé son ouverture le 23 mars dernier. Une occasion de présenter cette distraction accessible, dès 6 ans, en toute sécurité.

La mission de Laser Game, si vous l'acceptez, est d'enfiler un équipement, de vous engouffrer dans un labyrinthe, obscur et désorientant, pour toucher le maximum d'adversaires à l'aide de votre pistolet laser, tout en essayant d'éviter les lasers adverses. Après 20 minutes de jeu, la partie est terminée et vous découvrez les résultats ; mais soyez rassurés, chez Laser Game, il n'y a pas de joueurs éliminés en cours de jeu, pas de rattachement à des idées guerrières, uniquement un loisir ludique et sportif qui vous propulse, entre amis ou en famille, parfois entre collègues d'entreprises, dans un autre univers loin des petits soucis quotidiens...

Laser Game - 56 bis quai des Carrières - Réservation : 01.43.53.65.68 ■

Bienvenue à...

Studio Artifice

Photographie et vidéo de mariage
(sur rendez-vous)

7, rue du Port aux Lions
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01.79.56.30.80
www.studioartifice.com

ADI Electricité SARL

(installation/rénovation)

10, rue de l'Arcade
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01.79.56.46.36
ou 06.12.79.35.58
adi.electricite@free.fr

Water-polo : Charenton monte en Nationale 1 !

Depuis 1968, tous les jeunes Charentonnais ont appris à nager avec le CN Marne Charenton. Aujourd'hui, tous les habitants sont derrière leur équipe de water-polo assurée de monter à l'issue de la saison en Nationale 1.

Le CN Marne Charenton, c'est 716 adhérents, une équipe dirigeante motivée et motivante, un club qui accompagne ses membres de la première brasse à l'adhésion au comité directeur, une grande famille où la devise se décline autour de trois mots clés : "loisir", "éducation" et "sport".

Une école où il fait bon prendre du loisir

Le CN Marne est avant tout une école de natation qui a vu, depuis 1968, plusieurs générations d'apprentis nageurs charentonnais se succéder. Aujourd'hui, l'équipe dirigeante, menée par le passé par Firmin Solanès et à présent par Nicolas Marischael et Michel Rota, va plus loin en ouvrant les portes de l'aquajardin aux petits âgés de 3 à 5 ans, en proposant de l'aquagym aux adultes soucieux d'entretenir leur forme, mais aussi en prodiguant des formations pour devenir entraîneurs ou arbitres.

D'autres projets (section natation synchronisée, préparation au brevet de sauvetage, etc.) ne manquent pas, mais pour l'heure, tous savourent copieusement l'actualité principale du club : l'ascension en Nationale 1 de l'équipe première de water-polo !

Une équipe solidaire en N1

Cette belle réussite s'est imposée d'elle-même avant la fin du championnat. Il faut dire que les 13 poloïstes charentonnais, âgés de 16 à 35 ans et tous amateurs, ont

su s'imposer dès le début de la saison. Cette montée n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire. Elle est, bien entendu, le résultat d'une équipe solidaire, qui prend un réel plaisir à jouer et qui n'a pas ménagé ses efforts durant l'année.

Un entraîneur hors du commun

C'est aussi l'œuvre d'un chef d'orchestre hors pair, l'entraîneur Toma Tomov, arrivé au club en 2006. Toma Tomov est un grand monsieur du water-polo. Il a, en effet, défendu les couleurs de la Bulgarie dans les plus grands championnats et aux Jeux Olympiques (sacré 2^{ème} meilleur buteur).

Il a depuis "raccroché le bonnet", mais n'a eu de cesse de s'investir pour de belles équipes comme Montpellier (club en "Elite") ou Sète. Depuis 2006, il est arrivé à Charenton avec un charisme qui n'appartient qu'à lui et une connaissance

professionnelle du water-polo assez étonnante. Durant deux ans, il n'a eu de cesse de restructurer le club et de proposer un entraînement, une technique, une rigueur et une hygiène de vie dignes des plus grands joueurs. Le résultat ne s'est donc pas fait attendre : en moins de deux ans, ses "gars" sont en N1.

Tout Charenton derrière eux

Le challenge, à présent, est de poursuivre les efforts pour se placer, durant la saison prochaine, en milieu de tableau et s'assurer ainsi le maintien en N1. Les Charentonnais qui ne connaissent pas ce sport exigeant, mais spectaculaire, sont donc appelés à les soutenir, tout comme l'équipe des minimes qui participera dès septembre au Championnat de France. ■

**Finale le 16 mai à 20h30
à la piscine de Charenton**



Toma Tomov,
Entraîneur de l'équipe première du CN Marne Charenton

"J'aime beaucoup travailler avec les petites équipes pleines de potentiel inutilisé parce que c'est motivant et parce que le water-polo reste au cœur des enjeux. Après les équipes de Montpellier et de Sète, je suis heureux d'être à Charenton car l'équipe prend réellement plaisir à jouer et parce que tous les joueurs, malgré une vie professionnelle intense, ont accepté sans hésiter de monter dans mon bateau, de jouer le jeu et de se donner à fond, des heures durant, chaque semaine à l'entraînement. Du coup, je leur ai donné envie de gagner et ils m'ont donné envie de m'investir pour eux. Aujourd'hui le résultat est là, mais dès à présent, nous travaillons pour la saison prochaine car se maintenir est peut-être encore plus difficile que monter." ■

Quelle saison pour le volley charentonnais !



Les Charentonnais aux portes de la N1

Après les "filles", ce sont les volleyeurs de l'équipe première qui, durant de longs mois, ont joué avec ses nerfs et ceux des supporters.

Eux aussi ont réalisé une saison hors pair. Après avoir été, en 2007 et 2008, 4^{ème} et 3^{ème} du championnat de N2, les voici assurés de monter en Nationale 1 ! Dès le premier match, ils ont donné le "la" en se plaçant immédiatement à la première place du championnat et ils ne l'ont pas quittée au moment où ces lignes sont rédigées.

A quatre matches de la fin, tous les scénarii étaient encore possibles mais leur rencontre victorieuse contre Asnières leur a offert cette montée en N1 si attendue.

Bravo à toutes et à tous pour cette saison hors du commun! ■

**Finale à quatre équipes
les 9 et 10 mai à partir de 14h
au Complexe Nelson Paillou**

L'équipe première masculine de volley du CNM Charenton est assurée de monter en Nationale 1 la saison prochaine même s'il reste plusieurs matches à jouer.

Nul ne sait encore si l'équipe terminera première ou deuxième de la compétition ; mais une chose est certaine : cette équipe comme l'équipe première féminine, 3^{ème} du championnat de N3, ont réalisé une saison époustouflante que le club n'est pas prêt d'oublier.

Au final, elles n'auront été vaincues que par deux équipes. Elles achèvent ainsi leur saison sur une superbe 3^{ème} place du championnat de N3 qui laisse présager une saison 2009-2010 sur les chapeaux de roue !

Philippe Beuchet, en 42 ans de présidence du club, n'a certainement pas eu en une seule saison autant d'émotions.

Une équipe féminine prometteuse

Inutile de se le cacher, la saison 2007-2008 n'a pas été mémorable pour les volleyeuses du CNM Charenton.

En difficulté sur de nombreux matches, elles auront toutefois un déclic lors d'une des dernières rencontres de la saison ; et c'est ce déclic, né d'une victoire qu'elles n'osaient espérer, qui va tout changer pour leur saison suivante. Dotées d'un nouvel entraîneur, Christophe Payan, qui lui-même avait été joueur du club il y a quelques années, elles vont tout donner et enchaîner les victoires y compris sur des équipes mieux classées qu'elles.

Démolition du gymnase Henri Guérin



Après avoir été le témoin des premiers pas sportifs de nombreux Charentonnais, après avoir vibré aux rythmes de victoires fracassantes et de défaites douloureuses, le gymnase Henri Guérin a tiré sa révérence le 25 mars dernier. En seulement deux jours, les ouvriers ont eu raison de cette structure sportive que les habitants verront renaître, plus moderne et plus spacieuse, dès la rentrée scolaire de septembre 2010. ■

Vie économique

Le Pôle de l'Économie et de l'Emploi accompagnement, proximité et services

Depuis 2004, la Communauté de Communes a en charge le développement économique et l'emploi. Zoom sur ce secteur qui, dans ce contexte de crise, assure une réelle proximité avec les demandeurs d'emploi, les commerçants et les chefs d'entreprises.

Le Pôle de l'Économie et de l'Emploi, c'est avant tout une équipe de 6 personnes répartie sur deux antennes (une charentonnaise, l'autre mauritienne) pour favoriser la proximité avec les usagers. Leur mission consiste à écouter, informer et orienter autour de deux axes principaux : le développement économique et l'emploi. Pour y parvenir, le Pôle a à sa disposition des moyens propres mais aussi un réseau finement tissé avec des partenaires locaux et institutionnels.

Le développement économique

En matière de développement économique, le Pôle a pour but d'accueillir, d'accompagner et de mettre en synergie les entreprises de la Communauté de communes.

Un travail spécifique est opéré en direction des porteurs de projets de création d'entreprises. L'équipe met tout en œuvre en les orientant auprès des partenaires ou encore en les aidant à trouver des locaux vacants, par exemple. Le monde économique local a besoin de se connaître et de se faire connaître. C'est pourquoi le Pôle de l'Économie et de l'Emploi organise régulièrement des manifestations et développe des outils destinés aux commerçants, artisans et entreprises. A titre d'exemple, le dernier outil mis en place est l'annuaire interactif (voir article ci-contre).

L'axe emploi : personnalisation et proximité

La structure ne vise pas à se substituer au Pôle emploi (ex-A.N.P.E) mais à travailler en complémentarité avec lui. En effet, son caractère de proximité et la disponibilité de l'équipe permettent au Pôle de l'Économie et de l'Emploi de proposer aux demandeurs d'emploi un suivi individuel et personnalisé (aides méthodologiques diverses, écoute, conseils).

Le Pôle tente d'aller plus loin encore en utilisant sa connaissance du tissu économique local et ses partenariats, notamment avec la Maison de l'emploi, pour mettre en relation futurs employés et entreprises mais aussi pour les faire bénéficier d'ateliers, de salons ou de forums.

De manière plus générale, le but est donc d'offrir aux usagers la bonne information, la bonne orientation et les moyens de parvenir à un emploi.

C'est pourquoi, les deux antennes sont en accès libre de 9h à 12h afin de laisser à disposition des demandeurs d'emploi des postes informatiques, un espace WiFi, des téléphones, la presse quotidienne, etc.

En ces temps où la morosité plane sur l'emploi



et l'économie, le Pôle s'impose comme un véritable atout synergique pour le monde économique, un levier précieux pour les demandeurs d'emploi. Ses équipes vous attendent du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous, l'après-midi.

- **Espace Toffoli, 12 rue du Cadran à Charenton.** Tél. : 01.46.76.50.00
Fax : 01.46.76.50.05
- **Mairie de Saint Maurice, 55 rue du Maréchal Leclerc.** Tél. : 01.45.18.81.46
- Fax : 01.45.18.82.91
E-mail : économie@charentonlepont.fr

L'annuaire des commerçants charentonnais en ligne

Depuis le 17 mars, les Charentonnais peuvent consulter "L'annuaire des commerçants" en ligne via le site Internet de la Ville. Pour le constituer, 800 commerçants, entrepreneurs et artisans charentonnais ont été sollicités. Pour l'heure, l'annuaire présente déjà près de 200 fiches, mais il sera très régulièrement complété et enrichi. A ce propos, si vous désirez figurer (gratuitement) dans cet annuaire, n'hésitez pas à contacter le Pôle de l'Économie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08





Un service tous publics

Le spectre des thèmes documentés est très large. Les personnes intéressées peuvent, en effet, y travailler l'informatique, les langues, les programmes scolaires à partir de la 3^e, se remettre à niveau, consulter des guides d'orientation, des fiches sur les métiers, des aides à la recherche d'emploi, préparer des concours et recueillir de précieux conseils sur la vie professionnelle.

Comme ces sujets l'indiquent, le public visé est très étendu. Il englobe les scolaires et les seniors en passant par les adultes actifs.

Des ateliers Internet

Parce que s'autoformer n'est pas toujours simple, les trois agents en charge du Pôle proposent aussi des ateliers Internet individuels et collectifs auxquels il est possible de participer sur rendez-vous.

A l'avenir, des animations seront régulièrement organisées, comme c'est actuellement le cas pour les scolaires, pour les adultes.

Ils seront invités à participer à des "journées métier" ou encore à des conférences-débats sur des thèmes variés.

• **Pôle Ressources Formation Autoformation - Bibliothèque Paul d'Espinassous - 1^{er} étage**
36, quai des Carrières - Charenton
Tél. 01.46.76.69.21

• **Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 14h à 19h - mercredi de 9h30 à 18h - samedi de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 18h**

Bibliothèques

Le Pôle Ressources Formation - Autoformation

Afin de toujours suivre au plus près l'évolution des besoins des usagers, la bibliothèque Paul d'Espinassous a ouvert un nouveau secteur : le Pôle Ressources Formation - Autoformation.

Après le départ d'Aliaj pour ses locaux actuels, 150m² au 1^{er} étage de la Bibliothèque Paul Espinassous se sont retrouvés vacants. L'équipe municipale a réfléchi avec les bibliothécaires à une occupation originale et utile de ces lieux. S'appuyant sur les besoins exprimés par les habitants et l'ouverture du lycée non loin de là à la rentrée

prochaine, l'équipe s'est rapidement accordée sur l'idée de proposer un service alliant le multimédia à la formation ; et c'est ainsi qu'en septembre dernier, le Pôle Ressources Formation-Autoformation a ouvert ses portes au public.

Formation et autoformation

Concrètement, ce nouveau Pôle ressources est un lieu à part dans la bibliothèque où ont été classés tous les supports (livres, revues, CD, CD-ROM, DVD-ROM, méthodes de langue, fiches métiers, etc.) ayant trait à la formation et à l'autoformation.

Les usagers peuvent ainsi emprunter ou consulter cette documentation mais aussi travailler sur place dans un cadre agréable et enfin consulter en libre accès Internet ainsi que des sites d'autoformation en ligne.



Prix littéraire

Rencontre avec Xavier-Laurent Petit

Dans le cadre du concours littéraire mis en place par les bibliothèques et le collège La Ceresaie, l'auteur Xavier-Laurent Petit, auteur réputé de livres jeunesse, est venu rencontrer les élèves de deux classes de 3^{ème} le mardi 7 avril 2009, de 15h à 16h30 au CDI du collège.



A l'écouter aujourd'hui, on croirait qu'elle chante depuis toujours, tant elle ne semble jouer aucun rôle de composition lorsqu'elle se glisse tour à tour dans la peau d'une passionaria, d'une carioca ou d'une cubanita.

Récompensée d'une Victoire de la Musique en 2007, Agnès Jaoui, la chanteuse actrice, habite ses chansons, fait corps avec elles et sa voix charnelle convient merveilleusement à ce répertoire sensuel et passionné. (Rens. et réserv. : 01.46.76.67.00).

Le T2R en travaux pour un an

Ce spectacle, à ne manquer sous aucun prétexte, clôturera la saison 2009, saison à l'issue de laquelle le Théâtre des 2 Rives fermera ses portes, pendant un an, en raison de travaux de rénovation de la façade et du hall.

Ce plan de modernisation du T2R offrira un nouveau théâtre avec deux entrées distinctes pour chacune des salles.

Cette saison à venir, particulière, car hors les murs, donnera cependant la possibilité aux Charentonnais de se rendre à Saint-Maurice, au Théâtre du Val d'Osne et à l'Espace Delacroix pour vivre une future programmation riche et de très grande qualité !

En attendant la concrétisation de ce beau projet en devenir, il est possible de consulter les plans de rénovation au Théâtre des 2 Rives.

Théâtre de Charenton Le T2R ferme ses portes avec Agnès Jaoui

Le samedi 30 mai 2009, le T2R accueillera Agnès Jaoui pour un concert de chansons françaises et espagnoles. Cette soirée marquera la clôture de la saison mais aussi la fermeture du T2R pour un an de travaux.

Accompagnée d'une formation "latina", Agnès Jaoui sillonne actuellement la France pour présenter un récital de chansons en français et en espagnol.

Elle viendra faire vibrer les spectateurs du T2R, le samedi 30 mai à 20h30.

Agnès Jaoui au T2R le 30 mai

Ce concert, qui mêle boléro, bossa, fado et flamenco, pour des chansons d'amour vibrantes, enchante tous ceux qui l'entendent et son interprète y est pour beaucoup. Agnès Jaoui connaît, en effet, la chanson !

Evénement

Concerts des jeunes talents

Après le succès rencontré lors de sa dernière édition, le concert des jeunes talents est cette année proposé sur deux représentations, le samedi 16 mai à 20h30 et le dimanche 17 mai à 17h. Ainsi, les amoureux de musique pourront être deux fois plus nombreux à entendre, au T2R, les ensembles et les orchestres constitués des élèves du conservatoire André Navarra.

Quelques jours plus tard, le jeudi 28 mai à 19h, ce sont les jeunes artistes du conservatoire Olivier Messiaen qui se réuniront pour offrir à leur public un répertoire varié allant de Mozart à Gershwin en passant par Haendel. Ce concert se déroulera dans l'auditorium François Devienne de Saint-Maurice.



• T2R - 107, rue de Paris - Charenton-le-Pont - Réservations au conservatoire au 01.46.76.68.00

• Salle François Devienne - 30 bis, rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice - Réservations au 01.45.18.81.55

Musique et convivialité

Faites de la musique dans votre quartier !



La Fête de la Musique est une grande manifestation populaire, gratuite et ouverte à tous les amateurs ou professionnels, qui souhaitent se produire, partager leur passion et dialoguer librement en musique avec des inconnus ou leurs voisins. C'est pourquoi, pour l'édition 2009 de la Fête

de la Musique, votre Communauté de Commune invite tous les habitants musiciens et chanteurs de tous horizons musicaux à se produire bénévolement. Le 20 juin, leur scène sera leur rue, leur place, leur cour d'immeuble, leur quartier où chacun est convié à les encourager et à profiter, de 16h à 18h, de ce spectacle convivial en emportant avec lui le nécessaire pour un goûter en plein air.

Les musiciens et chanteurs désirant se produire, cet après-midi-là, sont invités à se faire connaître, dès à présent, par courrier auprès de la Direction des Affaires culturelles (48, rue de Paris à Charenton) ou sur le site Internet de la ville. Un concours sera organisé pour celles et ceux qui veulent se prêter au jeu.

Par ailleurs, les commerçants, ayant prévu une animation ce jour-là, sont incités à se faire connaître auprès de la Direction des Affaires culturelles impérativement **avant le 15 mai** afin de figurer gratuitement dans le programme de la Fête de la Musique.

64^e Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Programme

VENDREDI 8 MAI 2009

• **10h30 : Départ du défilé.**

Celui-ci débutera à Charenton, rue de Sully, puis partira pour Saint-Maurice via la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, l'avenue de Verdun, la rue Damalix puis la rue Delacroix.

Le cortège reviendra ensuite à Charenton par la rue de la République pour atteindre le Monument aux Morts.

• **11h00 : Inauguration** de la Place de l'Eglise et du Monument aux morts. (voir article p. 11)

• **11h20 : Cérémonie officielle**

• **12h : Vin d'honneur** à l'Hôtel de Ville de Charenton offert par la Communauté de Communes.

A cette occasion, Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon, respectivement, Président et 1^{er} Vice Président de la Communauté de Communes, prononceront une allocution.



Rendez-vous

La caravane des entrepreneurs

La Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, partenaire privilégié du Pôle de l'Economie et de l'Emploi, va accueillir "La Caravane des Entrepreneurs" pour la deuxième année consécutive. Cette opération dédiée à la création et à la reprise d'entreprise se déroulera au 137 bis, avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort, le mercredi 20 mai. L'entrée s'y effectuera gratuitement et sans réservation de 9h à 18h sans interruption. Pour en savoir plus sur cette journée ainsi que sur la Caravane des Entrepreneurs :

www.maisonemploi.info ou **Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice au 01 49 77 29 52** ou contact@maisonemploi.info

Le club Gravelle Entreprendre

Une association active

Le 1^{er} avril dernier, le "Club Gravelle Entreprendre" s'est réuni en assemblée générale, en présence de Patrick Ségalat, Maire adjoint délégué, notamment, au commerce et à l'emploi. Ce rendez-vous fut l'occasion, pour l'équipe du Pôle de l'Economie et de l'Emploi de présenter ses interventions en matière d'aides et services locaux aux entreprises. Le 14 mai, les membres de l'association se retrouveront de 8h30 à 10h30 à l'Espace Toffoli de Charenton pour une matinale consacrée à "L'accès des T.P.E.-P.M.E. aux marchés publics". Ce thème sera développé par la société Odexys, spécialiste du secteur.

Pour participer à cette rencontre, les adhérents doivent s'inscrire au 01.46.76.50.08 ou par mail : eliette.dervaux@charenton.fr

GROUPE CHARENTON DEMAIN

LA VÉRITÉ SUR LES ABORDS DU LYCÉE !

Tant que le chantier du lycée n'est pas terminé, il est difficile d'en aménager les abords : grues, terrassement, accès. Dans l'attente de subventions régionales, il est même réglementairement impossible pour la Ville d'engager certains aménagements.

Les travaux réalisés par la Ville et par la Direction départementale de l'équipement seront engagés **dès la fin mai pour être achevés juste avant la rentrée scolaire.**

Citons notamment l'élargissement de la rue Arthur Croquette, la sécurisation de la traversée vers l'Île Martinet (mise sur une voie dans chaque sens, terre-plein central, sur-élévations), l'aménagement du rond-point de la rue Victor Hugo, le réaménagement de la rue Schuman avec piste cyclable à double sens et zone 30, la modification et la sécurisation du passage piétons rue du Cadran, l'amélioration de l'éclairage et la vidéo-surveillance autour de la passerelle, l'aménagement de la passerelle de la rue Victor Hugo avec accès handicapés.

Dès la fin des gros travaux du lycée, sont également programmées la reconstruction de l'escalier de la passerelle Croquette et la fin de la piste cyclable quai des Carrières pour rejoindre le lycée depuis le Pont de Charenton.

Nous donnons rendez-vous aux parents d'élèves le **lundi 11 mai à 19h30** au Théâtre des 2 Rives pour une réunion d'information sur le futur lycée.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

BONNE GESTION OU PRIVILÈGES

La période économique que nous traversons est particulièrement difficile. Qui pourrait dire le contraire ?

Alors quand la ville annonce un budget de crise, nous pourrions être d'accord.

Mais quand ce même budget intègre d'un côté une hausse de 20% du budget "Réceptions" et une hausse de 14 % de la subvention versée à l'école privée de notre ville (+45.000 euros), et de l'autre côté, prévoit une baisse des subventions aux associations, la suppression d'une partie des assistantes sociales de notre ville, l'absence d'études concernant la lutte contre le bruit de l'A4 et de la pollution qui en découle,...

Nous sommes déçus par les priorités affichées.

À notre avis, le budget de la ville doit être le reflet de sa population et du contexte économique, ainsi que l'affirmation d'axes prioritaires.

À Charenton la crise s'installe et les mêmes réflexes demeurent : le choix affiché de favoriser une partie de la population au mépris de l'autre.

Et si nous décidions, au contraire, de considérer tous les Charentonnais à la même enseigne, sans exclusives ni privilèges ?

Le 7 avril 2009,

Notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

MERCI M. HUCHON !

Nous remercions Monsieur Huchon, Président de la Région, qui lors d'une réunion publique, a présenté le futur lycée de Charenton. Monsieur le Maire ne s'est pas associé à cette réunion. Pourtant, la communication municipale s'est manifestée dans le dernier numéro de Charenton Magazine. Nous y apprenons ainsi que ce futur établissement est HQE mais l'article n'indique pas le coût du terrain donné par la Ville (il a pourtant coûté 5,3 millions d'euros) et ne cite pas la Région qui a construit le lycée. En outre, cet établissement devient un simple "lycée"... On ne sait plus s'il est polyvalent, général ou professionnel ! En fait, il ne s'agit ni plus ni moins du **transfert du lycée d'enseignement professionnel Jean-Jaurès, avec l'ajout de classes d'enseignement général : ce sera donc bien un lycée polyvalent.** Il ne sera en aucun cas réservé aux seuls collégiens Charentonnais ou Mauritiens et accueillera des élèves d'autres communes. **A la rentrée 2011, il y aura dans le nouveau lycée 780 élèves dont environ 480 en filières générales et 300 en filières professionnelles.** Cette répartition pédagogique a été fixée dès 2005 ! Le lycée ouvrira ses portes à la rentrée 2009, mais les abords prennent du retard : quand seront installées les pistes cyclables, quand sera reconstruite la passerelle, quand seront aménagés les cheminements handicapés ? Nous sommes sûrs d'une seule chose : les gymnases ne seront pas prêts : ils ouvriront au mieux pour la rentrée 2011 !

Au fait, que va-t-il advenir du bâtiment du LEP, puisque nous n'aurons pas de 2^e collège ?



Dernière minute : Le 31 mars a eu lieu une manifestation des Forains devant la mairie de Charenton suite au refus de la Ville de scolariser leurs enfants. Qu'on soit pour ou contre la foire du Trône, **l'obligation de scolarisation est un devoir républicain !** Sur les 300 enfants à scolariser, une partie est scolarisée dans les 11^e et 12^e arrondissements de Paris. Pour Charenton, l'accueil ne concernerait qu'une vingtaine d'enfants ! Du temps du Dr Guérin ou de M. Griotteray, les enfants étaient scolarisés sans discrimination.

Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

Chaque mois, Charenton magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

L'an dernier, la piscine avait fermé ses portes quasiment tout l'été. C'est vraiment dommage pour les Charentonnais qui ne peuvent partir en vacances. Qu'est-il prévu cette année ? Sabine D.

Charenton Magazine : Nous sommes conscients des désagréments posés par la fermeture de la piscine de Charenton. Malheureusement, l'été reste souvent la saison propice pour effectuer certains travaux et gêner le moins possible les utilisateurs, très nombreux durant l'année scolaire. Cette année encore, la piscine devra être fermée car d'importants travaux de reprise du carrelage vont être effectués. A cela s'ajoutent dans le même espace le traitement du sol de l'Espace Nelson Paillou et de la salle de tennis de table. Autant dire qu'avec l'ensemble de ces travaux et la nécessité de la sécurité des usagers, il n'est pas possible de laisser ces espaces sportifs ouverts. *Charenton Magazine* vous indiquera dans son prochain numéro les dates exactes de fermeture.



Je suis propriétaire d'un deux-roues. J'ai été victime d'un procès-verbal alors que ma moto était stationnée normalement sur un trottoir.

Pourquoi une telle verbalisation ? Michel B.

C.M. : Face à l'explosion du nombre de deux roues, la Ville de Charenton a engagé un effort important pour mettre à disposition des propriétaires des emplacements spécifiques. On en dénombre aujourd'hui 44 sur l'ensemble de la commune (plus d'une vingtaine de nouveaux emplacements ont été construits en 2008). Dans ces conditions, comme le fait d'ailleurs la Ville de Paris, les deux roues sont sanctionnés de la même façon que les automobilistes lorsqu'ils ne respectent pas les emplacements qui leur sont réservés. Certes, il y a une

tolérance lorsqu'il n'y a pas de gêne. Mais, le stationnement des deux roues sur les trottoirs qui entravent la circulation des piétons est désormais sanctionné.



En passant près de l'Île Martinet, j'ai remarqué un panneau indiquant que la Région subventionnera la construction d'un gymnase à hauteur de 50%. C'est une bonne nouvelle pour notre Ville... Micheline O.

C.M. : Ce panneau est trompeur car si la Région apporte en effet un concours de 50%, cette subvention est en fait plafonnée à 2 millions d'euros, soit au maximum 1 million d'euros attribué. Or, le coût des gymnases reviendra à 10 millions d'euros. On ne peut que se féliciter de cette aide régionale, mais elle ne prend en charge que 10% du montant des travaux (et non 50%). C'est bien la Ville qui prend en charge la quasi-totalité du coût de ces gymnases et qui a fourni le terrain.



IMPORTANT !

Etudiants à l'approche d'examens, ou voyageurs à l'approche des vacances d'été, pensez dès maintenant à vos justificatifs d'identité.

Sachez en effet qu'en cette période, les délais d'obtention s'allongent pour les cartes nationales d'identité comme pour les passeports.

Renseignements : 01.46.76.46.57

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en mai 1993 doivent venir se faire recenser de mai 2009 à juillet 2009.

Ceux nés en juin 1993 doivent venir se faire recenser de juin 2009 à août 2009. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Samedi 8h30 à 12h

01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

FÉVRIER 2009

Magda GIANNELLI

Inès CHRAIBI

Yankel ALLALI

Kiameta MIDAIEVA

Romy TOUIL

Romy BITTON

Julia NUEVO

Sabrya HALMAOUI

Aglaé GAZIN

MARS 2009

Ornella BENSIMON

Louis RUINART de BRIMONT

Elias MADEC

Chloé GUY-DUAN

Anton MUSELLI-BLOT

Ruben SAAL

Noam COHEN-TANNUGI

Mathys THEOPHILE

Colleen PEREIRA

Hugo DETOEUF

Zaourbek AÏOUBOV

Margaux LENOUVEL

Fatou NGOM

Sasha DRESS

Lena JEANNETTE-DEBREUILLE

Clément MOLINA

Axelle DUBREZ

Axel TIBI

Théo DEGHAN KAMARAGI

Emma COCQUET

Océane CONTANT-VERHIEPE

Léana LEFEBVRE

Eliott de LUBERSAC

Anna VALCUHA

Ethan HALIMI

Skander ZOUARI

Adélie BOURQUARD

Manelle ALEXANDRE

Lucas THUBERT

Hugo SEMA

Idan ZERBIB

Elizio ANDRIANTAVY

Maxime BELIN

Léa PEREIRA MACHADO

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

MARS 2009

Marie BORG et Julien MASELLI

Mariateresa FICHELE et Rodolphe

SEQUEIRA

Anne-Marie LEVI et Thierry LÉVY

Cécile REMERY et Philippe CASTELBOU

Romana SONDEJ et Aboulbaba TLILI

Sophie CARROGU et David GRAZIANI

Leïla AMERANI et Amar KARA

Christelle REBOURS et Konstandinos

KATSIANAKOS

DECES

Avec nos sincères condoléances

FÉVRIER 2009

Sabine JEVAIS épouse DARTOIS

Jean RUARD

MARS 2009

Simone BRÉMON

Philippe CASTELLANO

Eric CHIPAULT

Jean-Pierre LENTIN

Henri DUREPAIS

Jean LEFEBVRE

Claude POMPON

Roxane GÉHIER veuve DELGAL

Janine BARDOSSE épouse ACKER

Jean NIQUET

Songhua LU

Juliette KESSELER veuve GAUTHERON

Ginette L'ESPRIT veuve FALKOWSKI

Paul BILLOT

Marie-Claire SAADIA veuve SAADIA

@ Contactez vos élus

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des Finances, des Ressources humaines et des Moyens généraux
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
valerie.bourcier@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité (santé, action sociale, logement)
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
anne-marie.thierce@charenton.fr

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy-Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freys

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

Renouvelez votre carte résidant Moneo !

Les Charentonnais détenteurs d'une carte résidant Moneo à échéance au 30 avril 2009 sont invités à la renouveler gratuitement, depuis le 20 avril, auprès de la Police municipale, place Henri d'Astier, munis des pièces justificatives suivantes :

- facture EDF la plus récente
- carte grise du véhicule.

Comment et où recharger la carte ?

Pour (re)charger votre carte, notre partenaire la Bred Banque Populaire est à votre disposition dans ses 3 agences charentonnaises :

- Agence de Charenton Mairie - 67, rue de Paris
- Agence de Charenton Liberté - 1, place des Marseillais
- Agence de Bercy - dans le centre commercial Bercy 2 (à côté de la police municipale)

Une borne Moneo est également disponible à la Police municipale et au Centre administratif Sully aux heures d'ouverture au public.

Police municipale - 8, place Henri d'Astier (quartier de Bercy) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, sans interruption. Nocturne les jeudis jusqu'à 20h. Fermeture lundi 1^{er} juin (Pentecôte).

Le samedi de 8h30 à 12h, une permanence a lieu au Centre Administratif Sully 7, rue Gabriel Péri, à la Direction des Affaires Civiles. Sauf les samedis 2 et 9 mai 2009.

Renseignements : 01.43.68.02.93

Site : stationnement@charenton.fr

Adresses utiles

• Police municipale

Place Henri Astier
Tél. 01.43.68.02.93

• Police nationale

26, rue de Conflans
Tel : 01.43.53.61.20



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Vendredi 1^{er} mai

Pol - 46, av. de L. de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 3 mai

Pol - 46, av. de L. de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Vendredi 8 mai

Auger - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 10 mai

Keuleyan - 67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 17 mai

Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Jeudi 21 mai

Nocturne - 21, av. de L. de Tassigny
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 24 mai

Nocturne - 21, av. de L. de Tassigny
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 31 mai

Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

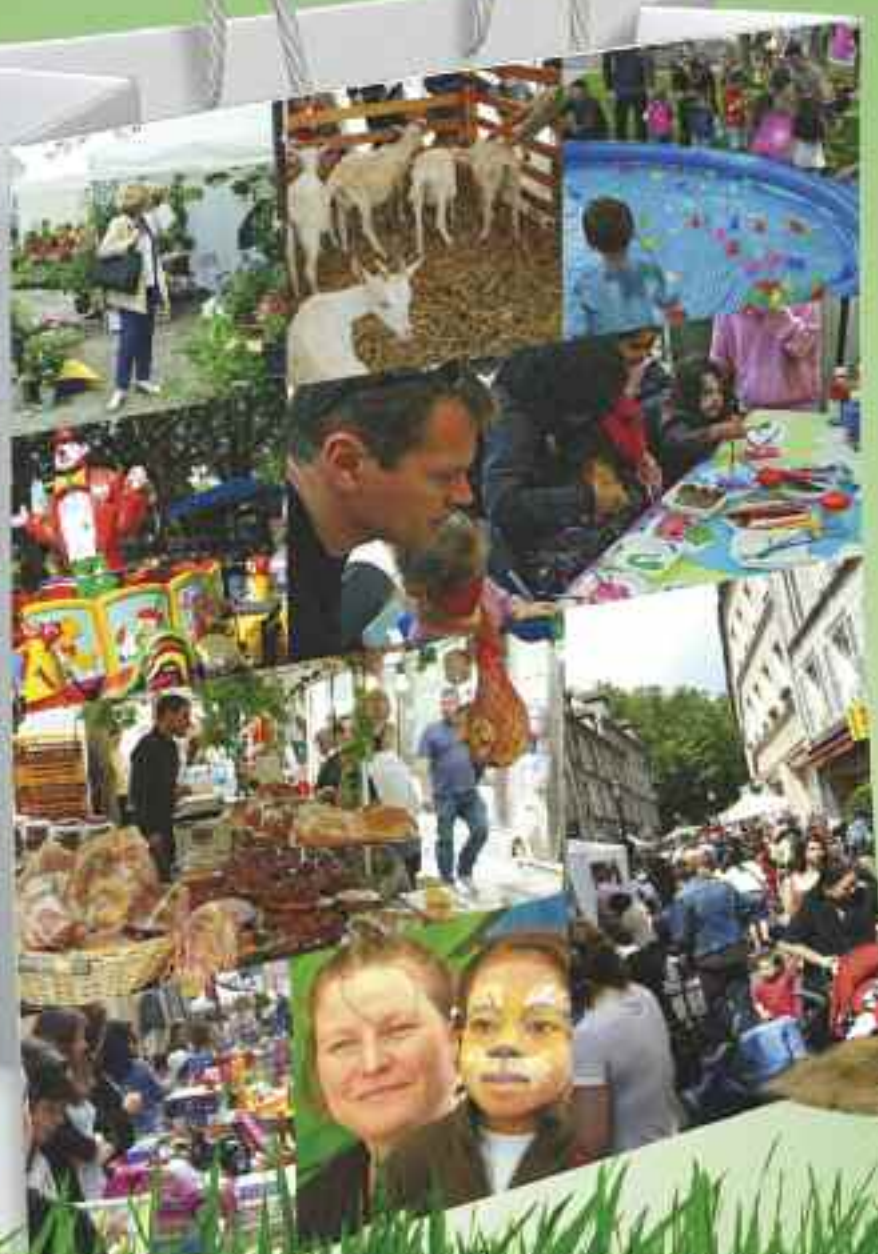
Conseil Municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 28 mai à 19h30 en Mairie.



- Avec la participation des commerçants de la Ville
 - Dégustation-vente de produits régionaux
 - Ateliers éco-citoyens avec les Centres de loisirs
 - Bourse aux Jouets
- Sensibilisation à la protection de l'environnement

La campagne à Charenton



Du métro Charenton-Ecoles à la rue du Pont